

17.09.2004 - 10:51 Uhr

Bilan de la campagne « Jouez le jeu pour les JO ! » Plus de 5000 signatures remises au CIO

Berne (ots) -

5183 personnes ont signé l'Appel olympique suisse demandant au Comité International Olympique de s'engager en faveur du respect des droits des travailleuses-eurs de l'industrie des articles de sport. Ces signatures ont été remises hier au siège du CIO à Lausanne - alors qu'à Athènes, le CIO n'avait pas accepté de recevoir le demi-million de signatures récoltées par la campagne internationale.

La remise de ces signatures au CIO est un point fort de la campagne Jouez le jeu pour les JO!, menée dans plus de 40 pays. En Suisse, elle est portée par la Campagne Clean Clothes (CCC), la Déclaration de Berne (DB) et l'Union Syndicale Suisse (USS). 71 clubs sportifs (plus de 18'000 membres au total) ont aussi soutenu l'appel au CIO.

Le succès public de la campagne suisse devrait être pris en compte par Swiss Olympic (le Comité national olympique) et par le secteur des articles de sport. Une réunion est prévue entre Swiss Olympic, la DB et l'USS. Swiss Olympic dit soutenir les revendications de la campagne, mais compte sur le CIO et sur l'industrie pour ce qui est de leur mise en oeuvre.

Les contrats de sponsoring et de droit de licences ont rapporté 1,4 milliards de dollars au mouvement olympique entre 2000 et 2004. La campagne demande que ceux qui participent à ce commerce olympique garantissent des salaires suffisants et accordent autant d'importance au respect des droits du travail qu'aux coûts et à la qualité des produits.

Hier, en recevant les signatures, le CIO a dit vouloir poursuivre le dialogue qui s'est engagé avec des représentants de l'industrie des articles de sport dans le cadre de l'OIT. Mais il continue à affirmer que le respect des droits des travailleurs-euses de l'industrie du sport ne relève pas de sa responsabilité. Il délègue la question aux comités nationaux ou aux comités d'organisation des Jeux. Le Comité d'organisation des Jeux d'hiver de Turin 2006 a certes adopté une Charte éthique. Mais il est problématique que les normes éthiques soient redéfinies de fois en fois. Celles qui doivent être respectées sont les normes fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), internationalement reconnues.

Pour tous renseignements complémentaires:

Florence Gerber, Déclaration de Berne: 021 620 03 09, gerber@ladb.ch

Bilan détaillé des campagnes suisse et internationale (en allemand et anglais):

http://www.evb.ch/cm_data/PlayFair2004_0.rtf

Un rapport récent épingle Fila: en juillet 2004, une enquête a été menée sur les conditions de travail dans la fabrique de chaussures indonésienne Tae Hwa, fournisseur de Fila. Le salaire des 5250

employé-e-s de la fabrique ne leur suffit pas pour vivre. Même les femmes enceintes sont obligées de travailler jusqu'après minuit. Insultes et harcèlement sexuel sont le lot quotidien de ces travailleuses.

Le rapport est disponible sous http://www.evb.ch/index.cfm?page_id=3151&archive=none

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100479583> abgerufen werden.